



La loi concernant le secret professionnel est en train d'évoluer, pour permettre aux professionnel(le)s de santé de mieux protéger et aider les patient(e)s victimes de violences physiques, sexuelles ou psychiques.

Quelles sont les possibilités d'action si vous constatez des situations de mise en danger et/ou de violences ?

RÉGLEMENTATION ET ÉTAT DES LIEUX